

LE PETIT MARCQUILLAT

Journal d'informations municipales
Em@il : mairie.marcq08@orange.fr

1 place de la Mairie - 08250 MARCQ
☎ : 03.24.71.09.33

Janvier 2013 - N° 7
Dépôt légal : février 2010

C'était un beau vide-greniers !



Le 2 septembre 2012, le second vide-greniers proposé par le comité des fêtes a remporté un beau succès : une trentaine d'exposants, tous des particuliers, pour un événement convivial et plein de bonne humeur.

Les nombreux visiteurs amateurs de bonnes affaires ont été au rendez-vous tout au long de cette belle journée ensoleillée.

Une expo photos et cartes postales anciennes mise en place à la dernière minute a ravivé de jolis souvenirs. Seul regret des nostalgiques : que des copies de ces documents ne soient pas proposées à la vente... Il faudra y réfléchir pour la prochaine édition.

Les vœux du Maire

Je commencerai, comme la coutume nous y invite, à vous présenter mes vœux les plus sincères de bonne santé, d'épanouissement personnel pour vous-même, vos familles et ceux qui vous sont chers. J'ai une pensée pour les personnes frappées par la maladie ou endeuillées, pour les personnes âgées dont la santé est parfois fragile. Je leur exprime toute ma sympathie et ma fraternité.

Je formule des vœux de paix et de sérénité pour tous les habitants de Marcq, en famille, entre voisins, entre amis... Je formule des vœux de partage et de convivialité entre nous tous. La vraie richesse n'est-elle pas ici, dans la solidarité entre les hommes et les femmes vivant ensemble ? La convivialité nous demande d'aller vers l'autre, vers notre voisin isolé afin qu'il soit inclus dans une vie sociale que nous recherchons tous.

Comme tous les ans, je tiens à remercier Alain et les conseillers municipaux qui s'impliquent dans la vie de la commune, pour le soutien et la confiance qu'ils m'apportent.

Un très grand merci à tous les bénévoles pour leurs compétences, leur aide et leur fidélité pour que Marcq reste une commune qui évolue et qui vit (préparation de toutes les cérémonies, soirée photos, randonnée des marcassins, mardi-gras, vide-greniers...)

Merci à nos bibliothécaires qui ont trié et classé une quantité impressionnante de livres.

Merci au comité de fleurissement grâce auquel nous avons été sélectionnés et obtenu un prix de 100 euros. Cette année, nous concourrons pour la 1^{ère} fleur, alors, le printemps venu, toutes et tous à vos plantations !

Je terminerai en remerciant tous ceux qui au niveau de l'État, des administrations, du Conseil Régional, du Conseil Général, de la 2C2A, portent nos dossiers pour les instruire mais aussi pour les financer (les travaux prévus sont détaillés en pages intérieures).

Bêtise humaine, quand tu nous tiens... suite

En juillet 2012, les jardinières installées près du calvaire sur la route de Chevières étaient jetées sur la route.

Le 31 octobre, sont-ce les fantômes d'Halloween qui ont « joué » avec les poubelles ? Poubelle vidée sur la route, poubelle volée... Ces méfaits s'étaient déjà déroulés dans quelques villages alentours.

En cas de détérioration ou de vol, il convient de vous adresser à la 2C2A.



Le point sur les travaux de la salle communale

Après bien des péripéties, les travaux de la salle communale ont débuté mi-janvier 2013 pour la rendre opérationnelle durant l'été.

Pour mémoire, la salle de 68 m² pourra accueillir une soixantaine de personnes. Un office (12 m²), une cuisine aménagée (16 m²) et des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite compléteront l'ensemble.

Les locations seront ouvertes dès que nous connaîtrons la date approximative de fin de travaux.

Numéro de lot	Entreprise	Montant HT
Lot 1 – Démolition, gros œuvre, réseaux	Brunson (Manre)	21 218,80 €
Lot 2 – Charpente, zinguerie, ossature bois	*Decrouy (La Neuville à Maire)	31 947,32 €
Lot 3 – Menuiserie extérieure bois	*Lempereur (Rethel)	11 129,04 €
Lot 4 – Cloison, doublage, isolation, menuiseries intérieures	*CCG Isolation (Hannogne Saint Martin)	17 546,37 €
Lot 5 – Carrelage, faïence	Décosols (Haudrecy)	8 450,33 €
Lot 6 – Peinture	Durmarque (Cornay)	3 048,30 €
Lot 7 – Electricité, VMC, chauffage	Sokelec (Sedan)	8 809,00 €
Lot 8 – Plomberie, sanitaire	*Klauner (Quatre-Champs)	2 945,00 €
Lot 9 – Façades	RMC (Isles sur Suippes)	7 033,70 €
Lot 10 – Equipement de cuisine	Evolution (Lumes)	15 973,00 €
<i>* entreprises ayant déjà été retenues pour la réhabilitation de la mairie</i>		128 100,86 €

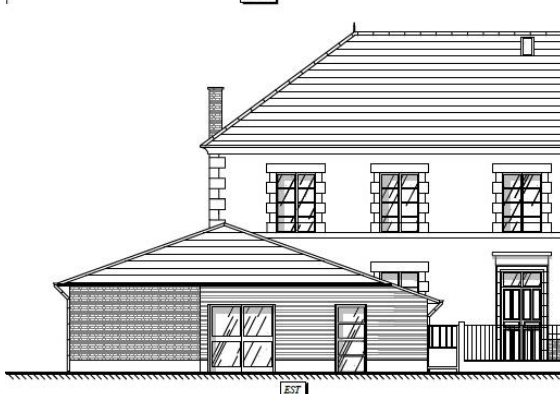
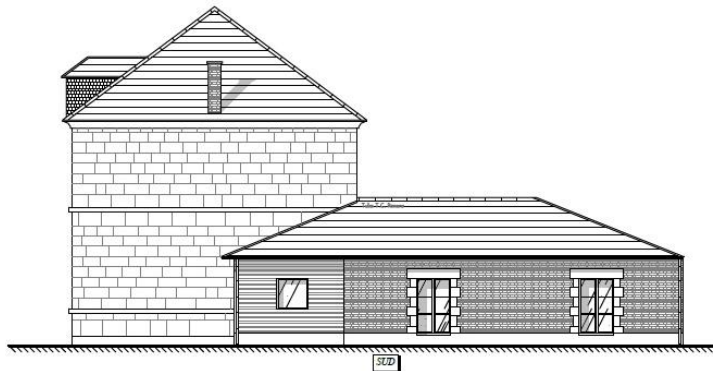
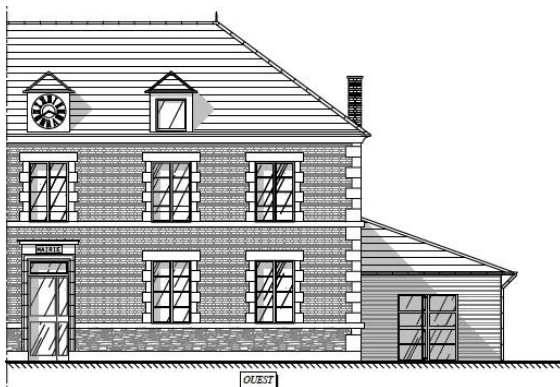
Subventions obtenues : Conseil Général des Ardennes : 29 725 €

Conseil Régional de Champagne-Ardenne : 32 792 €

Ministère de l'Intérieur : 10 000 €

DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) : 19 063 €

= 91 580€
= 71% du coût
des travaux



Le fleurissement

Suivant les recommandations du jury départemental des villages fleuris, le comité de fleurissement a rencontré M. Philippe Lecroq, pépiniériste local, afin de lui exposer son projet : installer des vivaces dans le massif à l'entrée par Saint Juvin et planter des arbres sur la place, dans la zone herbeuse entre les 2 massifs de rosiers.



Le comité de fleurissement a présenté un devis au Conseil Municipal qui a décidé à l'unanimité de l'accepter. Ce sont donc 3 robiniers faux acacias « Casque Rouge » et 2 érables à feuilles de frêne « flamingo » qui orneront bientôt la place. Les riverains les plus proches ont été informés et n'ont émis aucune réserve. Nous avons également pour projet de nettoyer, sécuriser et fleurir les différents puits du village.



Taille d'automne pour les rosiers.

Marcq et le haut débit



Le débit de nos connexions internet est, pour la majorité d'entre nous, largement insuffisant dès lors qu'il s'agit de télécharger une photo de bonne qualité, d'envoyer des documents un peu volumineux... et que dire lorsque l'on veut revoir une émission télévisée en replay...

Après avoir contacté divers fournisseurs d'accès, la conclusion a été simple : nous sommes trop loin du répartiteur qui se trouve à Fléville, et la technologie utilisée est obsolète.

C'est pourquoi nous avons décidé d'exposer ce problème au Conseil Général des Ardennes qui est intervenu entre 2006 et 2011 pour couvrir les dernières zones d'ombre en haut débit, là où les opérateurs ne souhaitaient pas intervenir faute d'un modèle économique rentable. L'objectif du Conseil Général était jusqu'alors de permettre à « 100% des administrés de disposer d'une technologie de connexion à internet en haut débit », et ce par le biais de différentes technologies.

Cependant, toutes ces technologies n'ont pas évolué aussi rapidement que nos besoins croissants, ce qui explique aujourd'hui notre problème.

Le Conseil Général rassure et explique qu'un « Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) devrait être validé par l'Assemblée Départementale en début d'année 2013. Celui-ci, en complémentarité des opérateurs, permettra dans les prochaines années de répondre à ces problématiques de montée en débit en utilisant différentes technologies (fibre optique, XDSL ou radio). »

La commune de Marcq devrait, selon les premières estimations, bénéficier d'une montée en débit des lignes téléphoniques dites « cuivres » en rapprochant la fibre optique de la commune. » Il est encore trop tôt pour annoncer des dates d'installation, il faudra donc patienter.

Les colis des Anciens

Cette année encore, le CCAS a maintenu son choix d'offrir des colis garnis de produits festifs, champardennais pour la plupart (14 colis pour une personne, 11 colis pour les couples et 2 colis pour les personnes en maison de retraite). Ceux-ci ont remporté un vif succès.

Ils nous ont permis de découvrir des spécialités 100% ardennaises, comme la terrine Rimbaud ou le délice de dinde rouge des Ardennes.



Préparons Noël...

Comme tous les ans, le Père-Noël a gâté les enfants : des places de cinéma ou des jouets ont été offerts selon les âges.

Petite déception quant au nombre de participants ; inutile d'avoir un enfant pour vous joindre à nous. La fête de Noël est ouverte à tous !

N.B : il reste des cadeaux à venir chercher durant la permanence de mairie...



Les bricoleuses du mercredi



Quelques-uns des 45 Pères-Noël distribués et déposés ça et là dans le village.



Salomé et le Père-Noël

Informations diverses



A la Mairie de Grandpré, chaque mardi, de 8h30 à 13h30

Besoin d'informations ou d'aide pour vos démarches administratives (Pôle Emploi, CPAM, MSA, ADIL, CAF, MDPH...)? Rencontrez un agent du Relais Services Publics qui pourra vous aider.

Rappels

↳ Vous pouvez écrire à votre journal ou proposer un article sur le sujet de votre choix. Contactez Monsieur le Maire.

↳ Les réunions du Conseil Municipal sont publiques. Tout le monde a le droit d'y assister.

↳ Adresse du blog : <http://marcq08.over-blog.fr>

Elles arrivent à Marcq

Les familles Murail et Lambert résident désormais dans notre village.

Travaux prévus

- ↳ Rénovation des toitures de la sacristie et du lavoir
- ↳ Sécurisation et aménagement du virage à l'entrée de Marcq par Saint-Juvin
- ↳ Réfection du chemin du Bouvret
- ↳ Divers travaux de voirie communale

A venir

2 février, 11h : pose de la 1^{ère} pierre de la salle communale

13 février : Mardi-Gras

7 juillet : XIII^{ème} rando des Marcassins

3 et 4 août : fête patronale





Norman, le gentil compagnon de Thierry, l'ami des enfants, a rejoint son copain Aldo. Il ne savait pas que manger trop d'orge pouvait lui être fatal et, comme « le petit cheval blanc » de Paul Fort, il est mort sans revoir le printemps...



La bibliothèque municipale est ouverte chaque lundi de 17h30 à 18h30. N'hésitez pas à en parler à vos amis. Les habitants des villages alentours sont les bienvenus.

Quand nous chanterons le temps des cerises... fin

Dans les numéros 4 & 5 du Petit Marcquillat, des articles intitulés « quand nous chanterons le temps des cerises » vous avaient été proposés. Voici venu le moment de terminer cette série.

Alambics et distillation

◆ Le distillateur est le professionnel qui fabrique des produits obtenus par la distillation.

Au début du 20^{ème} siècle, il existait à Marcq 3 alambics appartenant à Octave Woivré, Jules Maizières et Guy Buffet. Le dernier distillateur, Jean Détante, a cessé son activité en 1985.

Les alambics, généralement à feu nu, sont composés:

- Du foyer, régulièrement alimenté en bois très sec afin d'obtenir une chauffe homogène,
- D'une cuve en cuivre où l'on met les fruits macérés. Le cuivre est choisi en raison de sa bonne conductivité, de son inertie vis-à-vis des acides des fruits et de son formage aisé,
- Du chapeau où se concentrent les vapeurs et les arômes,
- Du col de cygne, tube coudé qui assure le passage des vapeurs d'alcool et des arômes vers le serpent,
- D'un bac de refroidissement, alimenté en eau fraîche, équipé du serpent dans lequel viennent se condenser l'alcool et les arômes.

La distillation est généralement effectuée en deux phases:

- La première passe permet d'extraire l'alcool et les arômes très volatiles des composants solides. La chauffe doit être régulière et contrôlée afin de préserver la qualité des arômes. Sa durée atteint deux heures, voire plus. Il faut ensuite procéder au nettoyage très pénible de l'alambic.

-La deuxième passe comprend trois fractions :

- La tête qui comprend les produits s'évaporant à moins de 78°C, tel l'alcool méthylique très néfaste pour la santé. Pour bien éliminer ces composants tout en respectant les bons arômes, la chauffe doit être douce et lente.
- Le cœur qui contient l'alcool éthylique et les bons arômes. La chauffe doit être plus forte pour atteindre 100°C, mais doit rester régulière. De 80% au début, le titre d'alcool diminue progressivement jusqu'à atteindre 55%.
- La queue qui comprend les produits s'évaporant à 100°C et plus. Elle contient des produits de goût et d'odeur désagréables qui nuiraient également à l'aspect du produit. Elle est jetée.

L'eau de vie ainsi recueillie titrant 60 à 70% est "baptisée", c'est-à-dire diluée avec de l'eau distillée (le calcaire peut provoquer un trouble) afin d'abaisser son taux d'alcool, généralement, à 50% en volume.

Il ne reste plus, avant de la déguster- avec modération- qu'à la laisser vieillir en bonbonne afin qu'elle "s'arrondisse" et que les arômes s'harmonisent.

N° 32		LAISSER-PASSER N° 8120 ter		ORIGINAL	
POUR LE TRANSPORT DES ALCOOLS désignés dans le cadre ci-contre →				RECIPIENTS	
et expédiés par M. (1) _____				Nombre	Nature
à son domicile (2) _____				1	Bac
Enlèvement de l'atelier public de _____				% vol.	50
à (3) _____ heures _____ minutes.				Volume effectif	18
Moyen de transport (4) : _____				TOTAL..... 18	
Parcours : _____ Durée du transport _____					
Fait à _____ le 10 - 3 - 1985				Signature et cachet du gestionnaire du bureau de déclaration	
<small>(1) Nom et prénom de l'expéditeur (2) Adresse complète. (3) Heure légale de 0 à 24 heures. (4) Si s'agit d'un véhicule automobile préciser la marque et le numéro d'immatriculation</small>		Signature de l'expéditeur.			